Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 37 (1923)

Heft: 3

Artikel: Sigillographie des comtes de Gruyère

Autor: Galbreath, D.L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745026

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

» auf unebenbürtige Abkunft eines mir unbekannten Eigners aus den Dynasten-
» häusern Trivulzio-Sax. » *(Gefl. Mittlg. des Herrn Anton Mooser).*

6. *Wappenscheibe mit Vollwappen Fegeli aus Freiburg i. U.* (27 × 23 cm.). Zwischen den Figuren des Glaubens und der Hoffnung das Vollwappen. Schild : im gelbgerandeten roten Schild ein stehender weisser Falke. Helmzier : zwischen einem Hirschgeweih der Falke auffliegend, vor ihm eine goldene Lilie. Weder Inschrift noch Datum (Fig. 139).

Vergl. auch Stückelberg E. A. im *Anzeiger für schweizer. Altertumskunde* 1891, S. 582.

Sigillographie des comtes de Gruyère

par D. L. Galbreath.

INTRODUCTION

Pour s'initier à l'étude de la sigillographie rien ne vaut une collection importante de sceaux d'une seule et même famille. L'uniformité du blason aide l'œil à mieux saisir les différents types et à suivre leur développement.

Notre inventaire n'offre pas une série complète des types de sceaux ; que l'on ne s'attende pas à y trouver des bulles de papes ou des sceaux de majesté Il y a lieu toutefois de s'étonner de l'absence complète de sceaux équestres, car ils ont été toujours et partout le type de sceau propre aux dynastes ; mais il s'agit ici d'une de ces particularités locales qui font un des attraits de l'étude des sceaux. En effet, au point de vue du sigillographe, la Suisse romande se partage nettement en deux parties : on a des sceaux équestres des comtes de Neuchâtel, des sires de Grandson, de Belmont, de Cossonay, de Prangins, d'Aubonne et d'Estavayer ; on n'en connaît aucun des comtes de Gruyère, ni des sires de Blonay, d'Oron, de Saint Martin, de Rue, de Goumœns, de Pont, de Corbières, de Montagny, de la Roche. Est-ce que la proximité du puissant monastère d'Agaune dont le sceau montre St-Maurice à cheval, fit éviter une ressemblance qu'on aurait peut-être trouvée choquante ? Nous ne savons rien de précis à ce sujet et nous n'avançons cette hypothèse que sous toutes réserves.

Le type le plus ancien des sceaux, objets de cette étude, se rattache au plus fréquent : au type héraldique, qui finalement supplanta tous les autres. Le blason des comtes ayant été étudié dans les derniers fascicules des *Archives héraldiques* nous pouvons éviter de fastidieuses répétitions. Il nous reste donc à considérer les types suivants : Type pédestre, type sacerdotal, type hagiologique, type arbitraire et les intailles antiques [1].

Le seul exemple du type pédestre [2] dans notre série (N° 5 de l'Inventaire) est une énigme à plusieurs égards. D'abord son possesseur est complètement inconnu. Il ne figure pas dans l'acte auquel le sceau est attaché ; peut-être assistait-il comme témoin sans être nommé comme tel, peut-être un autre témoin s'est-il servi de son sceau.

---

[1] Nous suivons la nomenclature de l'excellent Manuel de Sigillographie française de M. Roman.

[2] que nous aurions dû ajouter aux quatre autres sceaux pédestres étudiés dans le n° 1-2 des *Archives héraldiques* pour 1921.

Le sceau nous paraît d'ailleurs être plus ancien que la date de 1240 ; nous sommes tentés de le placer plutôt vers 1200-1220. L'écu est peu héraldique ; le personnage qui le tient ne montre que le buste et les bras, appuyés sur deux tours, qui, sortant d'une enceinte crénelée, représentent le château du Vanel. Ainsi ce sceau tient du genre personnel, du genre héraldique, du genre topographique.

Du type sacerdotal nous avons cinq exemplaires ; un abbé, deux chantres et une prieure du XIIIe siècle, et peut-être un prieur du XIVe siècle. Le sceau de l'abbé d'Hauterive (N° 6) est un bon exemple du travail de la meilleure époque, d'un dessin sobre mais élégant, et d'une exécution admirable. Le relief très fort donné au personnage principal contraste heureusement avec le modelage plus léger du dragon qui, emblème du mal, est posé sous les pieds de l'abbé. Le sceau de la prieure de Bellevaux (N° 10) est trop mal conservé pour qu'on puisse y relever autre chose que son grand voile et la fleur de lis, emblème de N. D., qu'elle porte dans la main. Les deux sceaux du chantre de l'église de Lausanne (N°s 8 et 9) le montrent portant un vêtement, assez rare dans les sceaux, mais particulier aux chantres, la chape. C'est avant tout le bâton, insigne de sa charge, sommé d'une aigle en place de la boule, plus commune, qui attirera l'attention. Ce bâton paraît appartenir spécialement à l'église de Lausanne, car nous le retrouvons sur les sceaux d'autres chantres. Le sceau du prieur de Rougemont (N° 29) est un bon exemple d'un type employé par d'innombrables évêques, prieurs et abbés. L'architecture s'est déjà développée depuis la simple arcature du XIIIe siècle, et elle se compliquera davantage encore, formant des édifices à plusieurs étages, ornés de nombreuses niches. Ces sceaux présentent l'habit du clergé régulier et séculier, l'aube, la dalmatique, l'humérale, la chape, et la mitre, ainsi que la décoration de plus en plus riche de la crosse. En effet, d'après son sceau, le prieur de Rougemont aurait eu les « pastoralia », car il y est représenté mitré et crossé. Mais est-ce vraiment le prieur? Ce qui nous fait en douter, c'est le sceau de son successeur Jean de Billens, où se voit le patron de Rougemont, St-Nicolas, en évêque. Dans le sceau de Pierre de Gruyère, le graveur aurait oublié le nimbe, ce qui arrive assez souvent. Si notre hypothèse est juste, ce sceau se rattacherait ainsi au type hagiologique qui est encore représenté par le N° 15, montrant une Sainte Catherine debout avec son épée et sa roue. Du type arbitraire nous avons deux exemples, celui de la Dame de Montsalvens avec la fleur de lis de Notre Dame (N° 11) et celui du chanoine du Vanel (N° 4) où le lion ne nous paraît pas avoir une signification héraldique, mais religieuse. C'est le « leo de tribu Juda » de l'Apocalypse.

Les deux intailles (N°s 23 et 74) sans légendes, étaient sans doute enchassées dans des bagues.

C'est au point de vue artistique que nos sceaux, sans s'élever de beaucoup au-dessus d'une bonne moyenne, offrent le plus d'intérêt. Notons d'abord la différence entre les N°s 1 et 2 d'une part et les N°s 3 et 7 de l'autre. La grue dans les deux premiers est d'une allure toute naturelle, contrastant avec la raideur hiératique des autres, dignes exemples du style héraldique. Le sceau N° 3 offre encore une particularité que nous croyons unique, c'est que le feuillage très gracieux qui remplit le champ du sceau est gravé *en relief*, paraissant ainsi en creux sur la cire.

Essayons maintenant de tirer de la série respectable de sceaux armoriés quelques renseignements sur les graveurs. On verra, en parcourant attentivement les sceaux du XIVe siècle, que dans certains, l'interponctuation de la légende se fait par de petits flanchis formés au poinçon cruciforme, qui remplacent parfois même la croix initiale autrement constante. En comparant encore le dessin de la grue et en notant les dates où ces sceaux paraissent pour la première fois, on peut constater que depuis le deuxième sceau du comte Pierre III, tous les sceaux (à trois exceptions près) de ce comte et de ses deux neveux sont sortis du même atelier, et probablement de la même main. Le premier sceau de Pierre III, de 1301 (N° 12), est d'une facture tout à fait semblable à celle d'un sceau de Jacques de Ferlens, chevalier [1], de 1302. Quant aux exceptions dont nous venons de parler, la première est l'intaille qui sert de contre-sceau à Jean de Montsalvens, et qui n'a pas de légende (N° 23). Dans les deux autres, il n'y a pas de flanchis dans la légende et les grues sont d'un tout autre dessin. Sans être un grand artiste, notre graveur était un bon artisan, connaissant à fond son métier. Son dessin est un peu lourd, et le contour vigoureux de la grue de l'une de nos exceptions (N° 21) est autant au-dessus de ses forces que l'oiseau indéfinissable de l'autre (N° 15) en est indigne. Il a avant tout le sens décoratif et la connaissance complète des possibilités du métier. C'est bien là « une glyptique capricieuse, accidentée, heurtée, à effet » (Laborde), et il a trouvé ses meilleurs effets dans la juxtaposition de l'écu, simple et uni, à une irrégularité accentuée du pourtour. La silhouette irrégulière de la grue le dispense de la nécessité de diaprer l'écu ou de le remplir de hachures. Pour l'encadrement, il a recours au fretté-croisetté passablement banal (Fig. 142 et 143), il préfère les rinceaux de lierre (Fig. 140 et 147), les animaux fantastiques (Fig. 141 et 145), les encadrements à plusieurs arcs de cercle, ornés encore de petits lobes légèrement gravés, et savamment travaillés au poinçon cruciforme (Fig. 141 et 146). Son chef d'œuvre nous paraît le grand sceau du comte Pierre III (Fig. 141). Remarquons la simplicité sévère de l'écu ; l'encadrement n'est formé que de trois filets réunis, légèrement lobé, sans aucun poinçonnage ; c'est que le graveur a voué tous ses soins à la décoration du champ de sceau, où cinq petites tarasques tenant des branches fleuries dans la gueule entourent l'écu. Leur peau écailleuse, soigneusement imitée à coups de poinçon, donne à perfection les contrastes voulus de lumière.

Ce graveur paraît avoir travaillé depuis 1312 jusqu'en 1340. Nous lui attribuons encore deux autres sceaux, un de Jean de Vuicherens, de 1312 [2], qui rappelle le N° 13 (Fig. 147), paraissant la même année, et un autre de Jacques de Vilars, curé de Frutigen, qui se trouve depuis 1338 (Fig. 148) [3]. Ici aussi apparaissent la force et la faiblesse de notre graveur — le relief audacieux, la bonne distribution des masses, le travail soigné du burin et du poinçon —, d'autre part un dessin gauche, un peu lourd, qui n'est pas à son aise dans la représentation du corps humain ou même des animaux. Après le milieu du XIVe siècle, l'emploi

---

[1] Ce sceau se trouve aux A C F, Hauterive, G. 32.

[2] A C F, Hauterive, Tiroir II, 3.

[3] ACF, Hauterive, 2e supplément, 119. L'écu à dextre du saint est celui des La Tour-Châtillon, seigneurs de Frutigen.

Fig. 140 (N° 13) Pierre III
1312

Fig. 142 (N° 17) Pierre IV
1312

Fig. 143 (N° 18) Pierre IV
1318

Fig. 141 (N° 14) Pierre III
1322

Fig. 144 (N° 19) Pierre IV
1336

Fig. 145 (N° 20) Pierre IV
1340

Fig. 148
Jacques de Vilars
Curé de Frutigen
1338

Fig. 146 (N° 22) Jean
1340

Fig. 147
Jean de Vuicherens, chevalier
1312

Sceaux sortant probablement du même atelier (1312-1340).

du poinçon cruciforme dans la légende — habitude qui est pour ainsi dire la signature de notre graveur — se généralise un peu partout chez nous. Nous n'avons pu identifier ce graveur. Probablement travaillait-il à Fribourg, peut-être le hasard nous indiquera-t-il son nom dans quelque compte d'archives.

Nous pouvons encore isoler un autre graveur, travaillant lui aussi probablement à Fribourg, entre 1541 et 1551. La mode du jour ne lui permet pas de faire valoir tout son art, mais son dessin est bon (à part ses sauvages un peu gauches), et il évite presque toujours la faute particulière à son temps, la gravure molle et à peu de flan qui a fini par perdre l'art du sceau. On reconnaîtra ses travaux par la pose horizontale de la tête de la grue et par le dessin particulier des couronnes (voir Fig. 149-158).

Pour les temps antérieurs au XIIe siècle l'existence de sceaux comtaux ne peut être prouvée chez nous, toutefois l'histoire du jugement au fer chaud, racontée dans le Cartulaire de Lausanne (p. 169-171) du temps de l'évêque Boson, en 908, indique par le mot « dissigillaverunt » que quelqu'un, comte, *missus* ou *silvator* doit en avoir eu. En tout cas, pour l'époque considérée, la seule affirmation qu'on ose faire, c'est que le comte, au moins, eut toujours un sceau. Quant aux autres membres de sa famille, femmes, fils cadets, enfants mineurs, clercs et bâtards, ils pouvaient en avoir, souvent ils n'en avaient point, parfois ils en avaient plusieurs. Un acte de 1283, émanant de Willermeta, *uxor bone memorie Petri filii dicti comitis* (Pierre I), est scellé du *sigillum comitis quo dicta Willermeta fuit contenta* [1]. Un de nos premiers sceaux (N° 4) appartient à un clerc, Ulric du Vanel, mais en 1238/39, son cousin Guillaume, également chanoine de Lausanne, *quia proprium sigillum non habet*, emprunte le sceau de Conon d'Estavayer, le fameux prévôt de Lausanne [2]. Une génération plus tard (1267), le même Guillaume, maintenant *venerabilis cantor Lausannensis*, doit à son tour venir à l'aide d'Ambrosia et de Pierre, ses belle-sœur et neveu, « *quia proprium sigillum non habent* » [3]. A cette époque, Pierre n'était pas un enfant, vu que l'acte mentionne sa femme. Trois ans plus tard, il doit encore emprunter le sceau de son cousin le prieur de Rougemont, et ce n'est qu'en 1279 qu'il scelle de son propre sceau. Après sa mort, en 1285, sa veuve et ses deux fils Rodolphe et Pierre *carent sigillo* [4]. En 1309/10 « *Perrodus et Johannodus fratres et Margareta uxor dicti Perrodi quia sigilla propria non habent* », font appel au doyen d'Ogo et au curé de Syens [5]. En 1312 Perrod écrit « *pro me sigillum meum apposui* », mais Jean doit demander le sceau du comte Pierre, qu'il nomme « *patruus meus reverendus* » et du prieur de Rougemont [6], ainsi qu'en 1316, quand le prieur scelle de nouveau pour lui. Ce n'est qu'en 1319/20 qu'il a son propre sceau. Depuis le milieu du XIVe siècle, les cas de carence de sceau disparaissent. Nous pouvons supposer que toutes les personnes en état de corroborer des actes en étaient munies.

---

[1] M D R, XXII, p. 438.
[2] ib. p. 45.
[3] ib. p. 62.
[4] ib. p. 71.
[5] ib. p. 79.
[6] ib. p. 82, 450.

Fig. 149 (N° 53)
Catherine de Monteynard
1541

Fig. 151 (N° 57) Michel
1547

Fig. 152 (N° 58) Michel
1551

Fig. 153 (N° 60)
Michel
1543

Fig. 150 (N° 55) Michel
1543

Fig. 154 (N° 68
François
1543

Fig. 157. Châtellenie de Bourjod.

Fig. 158. Ville de Gruyères.

Fig. 155 (N° 65) Conseil du
comte et du comté de Gruyère
1550

**Sceaux sortant du
même atelier
(1541-1551)**

Fig. 156 (N° 67)
François
1548

Deux fois seulement (1257 et 1274) nous trouvons une formule descriptive « *sigillum cum grue* », « *cum sigillo gruis* » [1].

Si quelques-uns n'avaient point de sceau, d'autres en avaient plusieurs. Déjà le premier personnage de notre liste, le comte Rodolphe III, en a eu trois. Pierre III en a eu quatre, Perrod du Vanel autant, François I et Jean I de même. Mais c'est le malheureux comte Michel qui tient le record. Onze sceaux et cachets différents témoignent de ses habitudes dépensières. Le signet même dont il se sert après avoir été dépossédé de ses états est à la dernière mode du temps (N° 64). Un sceau dit « du Conseil du Comte et du Comté de Gruyère », employé en 1550 (N° 65) marque un essai infructueux de régulariser l'administration défectueuse du comté par l'institution d'une instance surveillante.

Pierre II emploie du vivant de son père un sceau (N° 7) où il est qualifié expressément de fils du comte de Gruyère, ce qui ne l'empêche pas de continuer à s'en servir toute sa vie. D'autre part Pierre III échange son sceau de donzel (N° 12) contre un sceau de comte (N° 13), et Jean de Montsalvens, avançant en grade militaire, délaisse son sceau d'écuyer pour un nouveau sceau relatant son grade de chevalier (N°s 21 et 22). Son frère Pierre IV a d'abord un sceau le qualifiant de seigneur de Montsalvens (Fig 144), alors que dans les actes il ne paraît que comme *Petrus filius Rodolphi filii comitis;* il devait alors être très jeune. Plus tard, il se nomme Perrod du Vanel et se dit *dominus de Vanello* sur ses sceaux, tandis que son frère cadet, Jean, mentionné plus haut, paraît comme seigneur de Montsalvens. Il a déjà été parlé du changement de brisure qui accompagna ce changement de seigneurie et de sceaux. Le chantre de Lausanne a aussi échangé son premier sceau pour un autre, copié fidèlement sur le premier, mais indiquant dans la légende qu'il est *capellanus domini papae* (N°s 8 et 9), un petit fait qui a passé inaperçu des historiens des comtes [1].

Pour les dames nous sommes moins bien renseignés. Le sceau de Contesson (N° 11) est un sceau de veuve, de même que le premier sceau de Marguerite de Grandson (N° 27), ce dernier employé d'ailleurs longtemps après son nouveau mariage avec le comte Rodolphe. Les sceaux de Cathérine de Weissenburg (N° 16), de Luquette (N° 24), d'Antoinette de Salins (N° 32), de Catherine de Monteynard (N°s 52 et 53) et de Madeleine de Miolans (N° 66) ont été gravé et employés du vivant de leur mari.

L'emploi de la même matrice par différents personnages se trouve plusieurs fois. L'identité du prénom l'a facilité pour deux sceaux de Jean I, employés par Jean II : N° 48 = N° 50, N° 47 = N° 51. Le quatrième sceau de François I (N° 40), se retrouve sous Louis (N° 41), avec changement du prénom bien entendu. Après la mort de Louis, sa veuve Claude de Seyssel a scellé du même sceau, en qualité de tutrice de son fils François III, un acte au nom de son fils (N° 49). Ainsi ce sceau a servi à trois comtes de Gruyère. Si l'on ose affirmer, étant donné le mauvais état de conservation des sceaux, on trouve en 1388 le

---

[1] ib. p. 432 ; M D R, XXIII, p. 711. Comme nous ne connaissons que le régeste de ces deux actes il se peut que la description du sceau ne serait qu'une note du rédacteur.

[1] Il s'agit sans doute de Clément IV, ce qui indique suffisamment l'orientation politique du chantre, personnage très influent.

même acte scellé deux fois avec la même matrice, employée aux noms de deux frères (Nos 31 et 33).

Le sceau le plus ancien appartient au comte Rodolphe III et date de 1221. Des indications du Cartulaire de Lausanne nous permettent d'établir au moins l'existence de sceaux de Rodolphe II et de Pierre I [1].

Le type de la légende au nominatif manque, la première portant déjà la forme habituelle « *Sigillum Rudulfi Comitis de Grueria* ». Les formes « *de Grueria* » et « *Gruerie* » se trouvent concurremment, la première cependant beaucoup plus souvent. Une fois on trouve « *Grugerie* ». Les abbréviations sont très fréquents, mais souvent elles ne sont pas marquées. Une fois le « S » du mot Sigillum est oublié et la légende reste au génitif (No 31). La première légende en français date de 1320 (No 21) ; une seule de 1541, porte une devise (No 55). Notons encore l'emploi du nom « France » au lieu de François, ce qui paraît être un germanisme (Nos 38, 39, 40).

Le premier sceau de Rodolphe III (No 1) est attaché avec des cordons tressés, en fil, autrefois rouge ; depuis lors on ne trouve que les queues de parchemin jusqu'en 1538, où paraît le premier sceau plaqué. Les premiers sceaux sont en cire vierge, parfois mélangée d'une substance grise et aussi parfois vernies, la couleur de la cire variant du noirâtre au jaune clair. Sous Pierre III commence l'emploi de la cire verte, mais la cire jaune reste presque aussi usitée. La cire rouge paraît en 1386 dans un cas isolé (No 31), mais elle ne remplace les autres couleurs que vers 1450. Enfin, le cire est couverte de papier à partir des dernières années du XVe siècle.

De toute cette série de sceaux, il n'existe actuellement plus qu'une seule matrice, celle du No 58 au Musée historique de Berne, qui possède aussi la matrice du sceau de la châtellenie de Bourjod (Fig. 157). La matrice du sceau de la ville de Gruyère (Fig. 158) a passé dans la collection formée par feu M. Léon Remy, à la Tour de Trême, appartenant actuellement à Mme Henri Clément. Les matrices existantes sont toutes en bronze ; sans doute le plus grand nombre des autres étaient de la même matière. Les deux intailles doivent naturellement avoir été gravées dans des pierres précieuses, ce qui peut être le cas aussi pour quelques-uns des signets. Il est permis de le supposer pour le signet du protonotaire Pierre (No 70), car la grue y est munie d'une troisième patte, ébauchée à ce qu'il paraît, mais pas finie par le graveur. Travaillant sur du métal, le graveur aurait facilement pu corriger cette malheureuse variante et le fait qu'il a laissé les traces de son erreur si clairement visible, nous semble indiquer qu'il travaillait sur une matière très précieuse et non sur métal.

Un certain nombre de ces sceaux a déjà été publié. Le sceau du seigneur du Vanel (No 5) a été signalé dans les *Fontes rerum bernensium* t. II, p. 202 et dans Zeerleder, Urkunden für die Geschichte der Stadt Bern, etc. Bern 1854 ; t. III, planche 20, Fig. 94, avec une reproduction très fantaisiste. L'ouvrage d'Em. von Rodt « Die Grafen von Greyers », paru dans le volume 13 du Geschichtsforscher, en 1837, donne deux planches avec dix-sept sceaux, tous tirés des Archives de Berne. Malheureusement ces dessins sont peu fidèles, aussi ne méritent-ils qu'une

[1] MDR, VI, p. 205-207, 210-211.

confiance très relative. L'article de M. Diener dans le tome premier du « Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse », publié par la Société suisse d'héraldique, 1900-1908, est accompagné d'une planche reproduisant seize sceaux en autotypie. Ils proviennent des Archives de Berne, de Fribourg et de Gessenay. Enfin, M. E. Mayor a publié en 1893 dans la *Revue suisse de Numismatique* trois sceaux d'après d'excellents dessins, provenant d'un acte appartenant à la Société d'histoire de Genève. Il existe encore à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne un recueil artificiel de calques et dessins formé par M. de Gingins, et portant le nom d'« *Album paléographique et sygillographique* » (côté C 2196) [1]. Les dessins de sceaux sont de différents artistes, d'une valeur et d'une fidélité variables. Parmi les meilleurs, il se trouve un de notre premier sceau daté de 1221 et plus complet que les exemplaires existants. Deux autres sceaux de Gruyère sont moins réussis. Dans l'inventaire qui suit, les sceaux déjà publiés sont munis de renvois à ces publications : *Gfsch.*, *Man. Gén.*, *Rev. S. Numism.*, *Album.*

Les noms des propriétaires des sceaux se suivent dans l'ordre du Manuel généalogique, dont la numérotation est donnée en parenthèse immédiatement après les noms. L'abrégé du tableau généalogique qu'on trouvera plus loin aidera le lecteur à s'orienter.

Si la forme du sceau est circulaire (rond, orbiculaire) elle n'est pas mentionnée, et le diamètre du sceau exprimé en millimètres suit directement la date. Cette dernière ne se rapporte qu'aux années où nous avons trouvé le sceau en question.

Les reproductions données nous ont permis d'être bref dans la description des sceaux et comme les légendes n'offrent en général pas de difficultés, nous les avons donné telles quelles, sans nous occuper des abréviations.

Les cotes indiqueront la fréquence relative des différents sceaux. Nous avons donné tout ce que nous avons noté, mais nous ne prétendons pas indiquer chaque exemplaire existant de chaque sceau. A. C. B., A. C. F., A. C. V. Archives cantonales bernoises, fribourgeoises, vaudoises. Suit le fond et la date ou le numéro d'ordre. (*à suivre*).

Wappen des Zisterzienserinnenstiftes Mariastern im Vorarlberg

von † H. G. Ströhl.

Wappen : Schild geviert mit Herzschild, der in Schwarz einen von Rot und Weiss in zwei Reihen geschachten Schrägrechtsbalken aufweist (St. Bernhard oder Zisterzienserorden); im ersten Feld in Blau ein gelber, sechsstrahliger Stern (Mariastern), im zweiten in Schwarz das Feld mit gelben Schrägschindeln bestreut, ein silberner Löwe (Feldbach), im dritten gelben die Madonna mit

[1] Nous avons déjà signalé ce recueil dans les *Archives héraldiques* de 1921, fascicule 1/2.